

Compte rendu de l'assemblée générale du 25/02/2017

salle des Chateliers à Mayenne.

Membres présents: Anne Amblés, Benoit Lavenier, Gaëlle Giron, Francis Bedon, Hubert Gicqueau, Marie-agnès Pottier, Damien Chrétien, Mireille grygiel, Simone Lion, Henri Larvaron, Joël caillerie, Ghys Yves.

Membres excusés: François Xavier Fournier, Isabelle Lecot, Jérôme Sabin, Nicolas Floquet, Maxime Demarest , Laurent Gilet, Eric Aumont, Evelyne Chesnel,

Invités: Cécile Rousselet, française Génouist, Jean Marc Ermenault,

Présentation et motivation de chacun en quelques mots.

contexte actuel :

la monnaie Le sou est encore en phase de test ,mais rejoindra une monnaie national qui se met en place actuellement.

Présentation de l'asso et Bilan de l'année:

voici notre première assemblée générale, il y a 1 an ,nous avons démarré à 6 membres et aujourd'hui l'association compte une trentaine de membres avec un groupe venu de l'Orne.

rappel du rôle de l'association et ses valeurs,et structure de l'asso avec les différentes commissions (voir site internet,dans qui sommes nous?).

nous avons aussi de nouveaux partenaires et généreux donateurs, Saveur bio, EIS, Mayenne bio soleil, Laval mayenne technopole, l'Agitato...

pour nos activités 2016 ,la promotion des monnaies libres furent bien accueillis dans les différentes manifestations ,avec en élément central de cette année l'organisation des RML 7 à Laval en juin dernier .

Bilan Financier:

L'association a ouvert un compte au crédit agricole car c'est gratuit pour les associations et nous y avons aussi l'assurance responsabilité civile .

on n'utilise pas une banque éthique car le coût est élevé et au départ on avait pas les fonds,on réétudiera la question dans quelques années pour faire une transition vers une banque éthique.

solde des comptes positifs :1 360.29 €
soldes positifs grâce à des dons.

Règlement intérieur évolutif :

nous statuons pour évaluer le montant de l'adhésion "cotisation" à l'association.

Rappel ,on peut être membre de l'association sans être membre de la monnaie libre.

Proposition de "cotisation annuelle en monnaie libre" de 12 DU par année.
un versement par mois ou d'un seul coup selon les possibilités(à l'avenir on pourra prévoir des prélèvements automatiques en DU).

et /ou

contribution libre en monnaie officielle non libre,(avec possibilité de reçu fiscal si on obtient l'intérêt général)

on n'a pas besoin de monnaie non libre (euros) pour soutenir l'asso, grâce au Du de la monnaie libre on ne pioche pas dans notre budget euros.

lever des objections:

est-ce que quelqu'un a une objection sur les versements de 12 DU par an?

pas d'objection , approuvé .

Demande d'intérêt général:

la commission administrative est mandatée pour faire une demande de reconnaissance d'intérêt général.

Joël nous parle de son expérience de son autre asso qui a été rejetée car il faut rentrer dans un cadre assez restrictif de l'administration fiscale.

le cadre de droit fiscal est compliqué à avoir.

objection levée, et approfondissement de la demande .

les commissions (administrative, communication, animation, technique, prospection) :

Nous souhaitons une élection sans candidats d'un binôme référent dans chaque commission.

Chaque commission doit déterminer son fonctionnement ,ses actions et ses objectifs.
les commissions devraient pouvoir se réunir de façon indépendante, travailler ensemble et présenter ses résultats à la réunion de coordination.

les commissions doivent toutes se réunir dès que possible et avant fin mai .

objectifs : définir leurs objectifs, faire une feuille de route .dire ces envies et lever les obstacles de chacun,puis faire un compte rendu à la commission de coordination.

si difficultés d'entente la commission éthique et médiation peut intervenir.

Orientation pour 2017.

- *Service civique* :

embaucher un jeune de 16 à 25 ans pour 6 mois en moyenne ,il faut bien définir le domaine d'activité et le projet à réaliser pendant ces six mois.

temps de travail de 24 h /semaine, coût faible pour l'asso.Le jeune travaillera avec un tuteur sur un projet définis.

questions : quel projet pour le jeune?

- démarchage des professionnels,développement informatique,développement du réseaux

ou trouver des jeunes avec des compétence?

- il y a un site de recrutement et on recherche par profil

le jeune fera le travaille des commissions?

- non,il doit avoir un projet précis comme la communication sur internet (par exemple)

Quelles commission prend en charge la demande ???

Chaque commission doit définir ses besoins pour définir le projet du jeune.

plateforme Hello asso:

c'est une plateforme pour la gestion des dons et des cotisations d'associations

aucun coût pour l'asso c'est le donateur qui participe au frais de la plateforme.

hello asso est visible par un grand nombre et facilite l'asso pour la gestion des dons.

la commission administrative propose de récolter les don via la plateforme mais pas les cotisation de l'asso pour un an.

Conférence gesticulée (Marie Agnès) très appréciée : Technique d'explication simple à prévoir éventuellement pour l'explication de la monnaie dette ; en vue de prochains stands ou salons

- mise en place des ateliers : certification, virement (Damien)
- organisation de stands et dynamique(Benoit)
- convertibilité (Mireille).